



CAES du CNRS
Château de Brivazac
Avenue Albert Schweitzer 33 600 PESSAC
tel : 05.56.04.65.20/ 05.56.04.65.21 Fax 05.56.04.65.22

Compte-Rendu de la réunion CLAS du 17.01.2012

Membres présents : C. Bajou, E. Basier, L. Bresson-Bepoldin, M. Brethes, C. Cabeza, F. Daniel, J-M. Deborde (SNIRS-CGC), L. Dorthe (SGEN-CFDT), G. Devès, E. Durand, L. Dutruch, S. Fitoussi-Le Camus, M. Fouassier, M. Goillandeau, P. Hortolland, N. Kaci, K. Lecuona, A. Marchand, W. Néri, J. Plantard (SNTRS-CGT), L. Roudier, E. Vignati, J. Walter.

Membres excusés : Nadia Cantin, P-Y. Saillant

Ordre du jour : élections des membres du bureau et des responsables de commission.

Présidence de la séance : pendant la vacance de la présidence, M. Fouassier préside la séance en tant qu'élue la plus âgée, jusqu'à l'élection d'un nouveau président.

Secrétaire de séance : G. Devès.

Pour commencer, S. Quillateau, Présidente du CLAS sortant, présente aux nouveaux élus ses vœux de réussite pour la nouvelle mandature. (N'étant pas réélue, elle quitte la séance).

M. Brethes propose à l'assemblée d'ajouter à l'ordre du jour l'élection des représentants du CLAS au CAES régional, ce que l'assemblée accepte à l'unanimité.

La séance commence par un tour de table permettant à chacun de se présenter.

Discours d'introduction de la Présidente par intérim (M. Fouassier)

Les nouveaux élus sont invités à se rendre sur le site internet du CLAS pour y trouver en particulier les bilans du CLAS sortant (financier, moral, rapport d'activités) leur permettant de se faire une idée plus précise des actions et du fonctionnement du CLAS. Elle rappelle que les élus ont la possibilité de demander un accès personnel au site Intranet du CAES national, autre source d'information pertinente.

Le CAES est une association indépendante du CNRS, qui perçoit une subvention proportionnelle au nombre d'agents titulaires. Il est administré par un conseil d'administration où

siègent 30 élus. Les CLAS dépendent du CAES national, en particulier en ce qui concerne leurs règles de fonctionnement qui sont dictées par le CAES national. Pour faciliter leur gestion par le CAES national, les CLAS (environ 80) sont regroupés par région. Les contours de ces « régions » ne correspondent pas exactement aux contours des délégations régionales du CNRS. Le CAES régional « Aquitaine-Poitou-Charentes », dont dépend le CLAS de Bordeaux regroupe les CLAS de Bordeaux (env. 1000 agents), Poitiers (env. 400), Chizé (env. 50) et La Rochelle et Arcachon (env. 20). Pour le CLAS de Bordeaux, l'interlocuteur principal n'est donc pas le CAES national mais le CAES régional par l'intermédiaire de leurs membres statutaires (Président, secrétaire, trésorier).

Les subventions attribuées par le CAES national sont redistribuées par les CAES régionaux aux différents CLAS. Pour l'année 2011, la subvention reçue par le CAES Aquitaine Poitou-Charentes était de l'ordre de 44 k€ dont environ 25 k€ ont été reversés au CLAS de Bordeaux. Pour sa répartition, le CAES régional prend en compte le nombre d'agents rattachés aux CLAS ainsi que le seuil minimal de fonctionnement. A ces 25k€ s'ajoutent des subventions ponctuelles attribuées sur projet directement par le CAES national comme en 2011 pour l'organisation de la pièce de théâtre « Le rendez vous de Senlis » (4500€), ou la mise en place de l'Orchestre éphémère (800€). Une dernière source de financement ponctuelle est possible, il s'agit de par la prise en charge par le CAES national de la moitié des tarifs dégressifs pour les projets « voyage ». Ces subventions ne peuvent être obtenues qu'à la condition que soit mise en place une politique de tarifs dégressifs, ce que le CLAS de Bordeaux fait depuis environ 12 ans.

Tous les personnels CNRS, CAES, INSERM, INRA et ayant droits bénéficient de cette politique de tarifs dégressifs. Les personnels extérieurs (non ayants droit) doivent s'acquitter d'une adhésion au CAES national et paient le prix coûtant pour chaque activité. Les personnels retraités doivent faire la démarche individuelle d'adhérer au CLAS.

Le CAES est une association loi 1901 employant 72 personnes qui dépendent d'une même unité du CNRS (USAES UMS 2927) et qui sont réparties nationalement entre le siège du CAES, les CLAS et les centres de vacances. Le CAES gère 5 centres de vacances (Oléron, Aussois, Fréjus, Basse-Martimpré dans les Vosges, Les Plantiers dans les Cévennes). Le coût de location est aligné sur les prix minimum pratiqués par les centres concurrents.

Le CLAS de Bordeaux se réunit environ tous les 2 mois. Les élus ont la possibilité de bénéficier d'heures de décharge pour participer à ses réunions dans la limite de 40 heures par mois par élu, tous mandats confondus et de 240 heures par mois pour l'ensemble des élus du CLAS. M. Fouassier encourage vivement chacun à utiliser ces décharges horaires afin d'éviter d'éventuels problèmes liés aux absences des élus à l'occasion des réunions du CLAS et des commissions du CLAS. Les élus et leurs suppléants peuvent assister aux réunions du CLAS ainsi que les représentants des syndicats qui n'ont cependant pas le droit de vote.

La présidente donne la parole aux représentants des organisations syndicales.

Interventions des représentants des organisations syndicales.

J. Plantard (SNTRS-CGT) : J. Plantard insiste sur l'attachement du SNTRS-CGT à la dimension sociale des activités du CLAS, en particulier par l'intermédiaire de la mise en place des tarifs dégressifs, Il donne l'exemple des sorties de ski qui permettent aux familles les plus modestes de participer à des activités auxquelles elles ne pourraient pas prétendre sans aide. J. Plantard rappelle le rôle majeur joué par les syndicats dans la mise en place de ces aides sociales, que ce soit le CAES ou la restauration, en particulier le restaurant de Bordeaux. Il se réjouit que de nouveaux élus soient là pour continuer les activités du CLAS.

L. Dorthe (SGEN-CFDT) : L. Dorthe se réjouit du renouvellement du CLAS qui correspond à une forme d'entraide entre les personnels, ce qui est important pour le SGEN-CFDT.

J-M. Desborde (SNIRS-CGC) : J-M. Deborde rappelle l'importance des tarifs dégressifs et souhaite qu'ils soient conservés.

E. Durand (liste non syndicale) : E. Durand se réjouit aussi du renouvellement du CLAS. Il se félicite du résultat des élections et considère qu'il est lié au bon travail effectué par le CLAS sortant. E. Durand explique que la liste non syndicale regroupe beaucoup de nouveaux qui se sont spontanément proposés pour participer au CLAS et note qu'il y a chez eux beaucoup d'enthousiasme, beaucoup d'envie et d'idées nouvelles.

A. Marchand (SNCS-FSU) : A. Marchand se réjouit aussi du renouvellement du CLAS et espère que le nouveau CLAS continuera comme le précédent à fonctionner dans une bonne ambiance.

Elections des membres du bureau du CLAS

La présidente rappelle que les fonctions statutaires du CLAS sont la présidence, la vice-présidence, le secrétariat et la trésorerie. Le bureau comprend également 2 membres supplémentaires non-statutaires : un(e) trésorier(e) adjoint(e) et un(e) secrétaire-adjoint(e).

J. Plantard rappelle que le rôle du bureau est d'exécuter les décisions prises par les élus du CLAS.

C. Cabeza précise que le rôle des commissions est limité et que seuls les élus ont un pouvoir de décision. Elle rappelle le rôle prépondérant joué par les syndicats dans le fonctionnement du CAES car ils sont statutairement les interlocuteurs du CNRS.

M. Fouassier insiste sur le contexte économique difficile pour le CAES avec une diminution de la subvention versée par le CNRS au CAES et s'inquiète des répercussions sur la capacité des CLAS à rémunérer leurs personnels et financer les tarifs dégressifs.

Election du Président

Candidats : A. Marchand ; E. Durand

A. Marchand propose sa candidature dans l'esprit des syndicats, c'est-à-dire en soulignant l'importance du caractère social des activités développées par le CLAS. Il considère que l'enfance est un des chantiers importants qui attend le nouveau CLAS et souhaite que les élus travaillent en bonne entente.

E. Durand explique que le score obtenu par la liste non syndicale aux élections lui permet de se présenter à la présidence. D'autre part, il pense avoir une certaine légitimité à se présenter du fait du bon travail effectué par le CLAS sortant. E. Durand explique que l'essentiel du travail du CLAS se fait en commission et que le président a un rôle d'observateur et d'animateur à jouer dans ces commissions. Le président a aussi un rôle de protection à jouer vis-à-vis des secrétaires du CLAS en particulier dans la gestion du mécontentement des usagers. E. Durand demande à ce que le vote ne se fasse pas en référence à l'appartenance syndicale mais sur les qualités humaines des candidats.

J-M. Déborde (SNIRS-CGC) explique que si le SNIRS a toujours soutenu la candidature des élus syndiqués, elle considère que E. Durand a montré, lors du précédent mandat, qu'il avait les qualités humaines pour assurer cette fonction et soutient donc sa candidature.

J.Plantard (SNTRS-CGT) explique que les électeurs ne votent pas pour des individus mais pour des programmes. Il rappelle que le fait d'être en tête aux élections ne justifie pas d'obtenir la présidence. J. Plantard explique qu'en l'absence de majorité absolue la désignation d'un élu ne peut se faire qu'au travers d'un jeu d'alliance entre élus. Concernant le rôle joué par le président, J. Plantard explique qu'il doit avant tout avoir un rôle d'animateur.

G. Devès intervient dans le même sens en expliquant que le président ne doit pas se substituer aux responsables et membres des commissions mais doit jouer un rôle d'animation au sein du bureau.

J. Walter considère aussi que le président est avant tout un animateur qui ne prend pas de décision mais s'assure que les décisions prises par les élus du CLAS sont appliquées. Les

responsables de commission sont quant à eux les animateurs des commissions et les représentants des commissions devant les élus. Le bureau du CLAS correspond à l'organe exécutif du CLAS.

Exprimés : 13 ; A. Marchand : 8 voix ; E. Durand : 5 voix.

A. Marchand est élu Président du CLAS et préside désormais la séance.

Election du trésorier

Candidats : J. Walter ; M. Goillandeau

M. Brethes fait lecture du règlement du CLAS concernant le rôle du trésorier : « Le trésorier est chargé du suivi budgétaire de la section locale selon l'organisation comptable du CAES. Il veille à la bonne gestion de la section locale. Après avis du bureau national, il a délégation de signature du président du CAES. Le trésorier est chargé de présenter le rapport financier à l'assemblée générale annuelle de la section locale. »

Exprimés : 13 ; J. Walter : 8 voix ; M. Goillandeau : 5 voix

J. Walter est élue trésorière.

Election du secrétaire

Candidats : G. Devès ; K. Lecuona.

M. Brethes fait lecture du règlement du CLAS concernant le rôle du secrétaire : « le secrétaire est chargé de l'organisation et du fonctionnement de la section locale. Il est responsable de l'information et de la communication interne.

Exprimés : 13 ; G. Devès : 8 voix ; K. Lecuona : 5 voix.

G. Devès est élu secrétaire.

Election du Vice-Président :

Candidat : E. Durand

Le président propose que le vote de fasse a main levée compte tenu du fait qu'il n'y a qu'un seul candidat. En l'absence d'opposition, le vote s'effectue donc à main levée.

Pour : 13 ; Contre : 0 ; Abstention : 0.

E. Durand est élu vice-président.

Election du trésorier adjoint

Candidat : M. Goillandeau.

Comme précédemment, le vote se fait à main levée.

Pour : 13 ; Contre : 0 ; Abstention : 0.

M. Goillandeau est élu trésorier adjoint.

Election de la secrétaire adjointe

Candidates ; K. Lecuona ; S. Fitoussi-Le Camus

Exprimés : 13 ; K. Lecuona : 5 voix ; S. Fitoussi-Le Camus : 8 voix.

S. Fitoussi-Le Camus est élue secrétaire adjointe.

Elections des représentants du CLAS au CAES Aquitaine et Poitou-Charentes (3 élus)

M. Fouassier rappelle l'importance de la région pour le CLAS et précise que le Président de région est élu par les élus des différents CLAS. Elle propose que les 3 représentants soient issus des 3 listes. Cette proposition est acceptée et les 3 listes proposent chacune un représentant et un suppléant :

SNTRS-CGT : L. Bresson-Bepoldin (C. Cabeza, suppléante)

Liste non syndicale : E. Durand (L. Roudier, suppléante)

SGEN-CFDT : J. Walter (M. Fouassier, suppléante)

Comme précédemment, le vote se fait à main levée.

Pour : 13 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

L. Bresson-Bepoldin, E. Durand et J. Walter sont élus représentants du CLAS de Bordeaux au CAES régional.

Elections des responsables de commissions

A. Marchand donne la liste des commissions existantes : Enfance, Culture, Information-Communication, Sport, Voyage, prêt de matériel et Loisirs Sénior.

Commission Culture :

Candidats : J. Walter ; L. Dutruch

L. Dutruch explique qu'il a déjà mis en place des ateliers cuisine dans le CLAS auquel il appartenait précédemment et qu'il aimerait proposer cette nouvelle activité.

J. Walter est intéressée par cette fonction car qu'elle a participé à beaucoup d'activités culturelles au cours de ses précédents mandats. Elle a en particulier remplacé plusieurs fois F. Lastère (*ancienne responsable de la commission Culture, NDLR*) au niveau national dans le cadre des présentations des projets Théâtre portés par le CLAS. Elle est sensible à la mise en place par le CAES national d'une campagne de retours d'expérience des CLAS vers le national et souhaite s'investir dans la manifestation « Marseille : capitale européenne de la Culture en 2013 » à laquelle le CAES national s'associera en y présentant des projets culturels.

Exprimés : 13 ; J. Walter : 8 voix ; L. Dutruch : 5 voix.

J. Walter est élue responsable de la commission Culture.

Commission Enfance

Candidats : C. Cabeza ; M. Goillandeau

M. Fouassier rappelle que le budget de fonctionnement du centre ALSH est pris en charge par le CAES régional mais remboursé par le CAES national.

C. Cabeza explique que le CAES régional a la responsabilité du centre de loisirs et des agents CAES (directeur du centre et animateurs) mais que le CLAS par l'intermédiaire de la commission Enfance gère le centre ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) qui compte 45 enfants.

M. Goillandeau a participé aux activités de la commission Enfance et aimerait avant tout trouver une solution pour les familles qui n'ont pas obtenu de place au centre ALSH, par exemple en partenariat avec les communes environnantes.

Exprimés : 13 ; C. Cabeza : 8 voix ; M. Goillandeau : 5 voix.

C. Cabeza est élu responsable de la commission Enfance.

Commission Communication –Information

Candidate : K. Lecuona

K. Lecuona explique qu'avant d'être recrutée au CNRS, elle travaillait dans le domaine de la communication, infographie et développement de site internet.

Le vote se fait à main levée.

Pour : 13 ; Contre : 0 ; Abstention : 0 .

K. Lecuona est élue responsable de la commission Communication-Information.

Commission Sport

Candidat : L. Dutruch.

L. Dutruch explique qu'il a effectué 2 mandats dans un CLAS comptant 100 personnes en tant que responsable de la commission Sport. Il propose d'organiser une fête des sports sous la forme d'un tournoi multi-sports en partenariat avec l'université. Il précise toutefois que cela demande beaucoup de travail et que cela ne pourra pas être mis en place rapidement.

Le vote se fait à main levée.

Pour : 13 voix ; Contre : 0 ; Abstention : 0.

L. Dutruch est élu responsable de la commission Sport.

Commission Voyage

Candidate : L. Roudier.

Le vote se fait à main levée.

Pour : 13 voix ; Contre : 0 ; Abstention : 0.

L. Roudier est élue responsable de la commission Voyage.

Commission Prêt de matériel

Candidat : E. Durand

Le vote se fait à main levée.

Pour : 13 voix ; Contre : 0 ; Abstention : 0.

E. Durand est élu responsable de la commission Prêt de matériel.

Commission Loisirs Séniors

Candidate : M. Fouassier

Le vote se fait à main levée.

Pour : 13 voix ; Contre : 0 ; Abstention : 0.

M. Fouassier est élue responsable de la commission Loisirs Séniors

Désignation des membres des commissions.

La désignation des membres des différentes commissions se fait sur la base du volontariat. La composition des différentes commissions est la suivante :

Commission Culture : J. Walter (responsable), K. Lecuona, L. Dutruch, E. Vignati, N. Kaci, C. Bossy, J. Val, N. Guidolin, C. Goncalvez, F. Daniel, N. Cantin, G. Devès, C. Cabeza, E. Basier.

Commission Enfance : C. Cabeza (responsable), L. Bresson-Bepoldin, N. Cantin, M. Fouassier, C. Bossy, A. Rougier, S. Bujan, P. Hortolland, G. Devès, A. Marchand, M. Goillandeau.

Commission Communication-Information : K. Lecuona (responsable), L. Roudier, N. Guidolin, J. Val, W. Benharbonne, P-Y. Saillant, B. Bergeret, G. Devès, C. Bossy, C. Goncalvez, A. Marchand.

Commission Sport : L. Dutruch (responsable), M. Goillandeau, K. Lecuona, W. Néri, J. Val, A. Rougier, S. Bujan, M. Rajaoarivelo, L. Dorthe, P. Hortolland.

Commission Voyage : L. Roudier (responsable), E. Durand, E. Vignati, N. Kaci, S. Bujan, J. Walter, M. Fouassier, L. Dorthe, E. Basier, C. Cabeza.

Commission Prêt de matériel : E. Durand (responsable), K. Lecuona, S. Bujan, J-M. Bassat, F. Delalée.

Commission Loisirs Séniors : M. Fouassier (responsable), L ; Dorthe.

A. Marchand demande une suspension de séance pour s'entretenir avec les élus syndiqués.

La séance reprend par le choix des dates des prochaines réunions du CLAS et du bureau.

Réunion du bureau : le vendredi 27 janvier à 12h15.

Réunion du CLAS : le lundi 13 février à 9h30.

L. Bresson-Bepoldin rappelle que les différentes commissions doivent impérativement se réunir avant le 13 février pour préparer leur budget prévisionnel car l'examen du budget 2012 est à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CLAS.

Les secrétaires du CLAS, C. Bajou et M. Brethes, invitent l'ensemble des élus, et en particulier les responsables de commission, à prendre contact avec elles pour tout renseignement complémentaires. Notamment, M. Brethes rappelle que les convocations pour les réunions des commissions doivent être adressées par le secrétariat du CLAS, ce qui permet aux agents de bénéficier des heures de décharge. En ce qui concerne la gestion financière et administrative, M. Brethes rappelle la répartition des tâches entre les secrétaires a été effectuée comme suit :

Commission Enfance : C. Bajou

Commissions Culture et sortie week-end Ski : M. Brethes.

Toutes les autres commissions sont co-gérées par C. Bajou et M. Brethes.

La séance est levée à 11h50.